



DIPLÔME

Véronique Mooser

née le 9 octobre 1963, originaire de Jaun (FR),

a prouvé qu'elle satisfait aux exigences requises pour l'obtention du diplôme en vertu de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle et conformément au règlement du 18 mars 2011 approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Le présent diplôme autorise la titulaire à porter le titre légalement protégé de

Art-thérapeute diplômée (DF)
spécialisation thérapie intermédiaire

Berne, le 13 octobre 2013

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Le directeur suppléant

Organisation du monde du travail
Conférence des Associations Suisse
des Art-Thérapeutes Oda KSVK/CASAT

Le président de la commission AQ